



Les habitants domiciliés sur le territoire de la communauté de communes de Saulieu disposent de deux déchèteries :

- A **Saulieu** (à droite après la zone industrielle et avant l'intersection pour le hameau de Château-Benoist, en venant de Saulieu),
- A **La Roche En Brenil** (première rue à gauche dans le bourg, en venant d'Avallon).

Une déchèterie est un lieu contrôlé, ouvert aux particuliers du territoire, destiné à recevoir les déchets ne pouvant être déposés dans les colonnes de tri ou bac sélectif et/ou aux ordures ménagères. Ces déchets doivent être triés et répartis dans des contenants spécifiques pour permettre la valorisation de certains matériaux.

Le dépôt des déchets est gratuit pour les particuliers domiciliés sur la Communauté de Communes.

Un justificatif de domicile peut toutefois être demandé aux usagers.

Dans chaque déchèterie, des agents sont là pour vous accueillir, vous orienter et vous informer. À votre arrivée, ils vous guideront pour le déchargement de vos déchets dans les containers spécifiques.

## Les déchets acceptés

### Sur les déchèteries du territoire



Végétaux



Gravats, déblais



Bois



Encombrants



plâtre



cartons



Mobilier



Ferraille



Pneus



Déchets électriques et électroniques



Piles



Lampes



Cartouche d'encre



Huile



Déchets dangereux spécifiques



Textile

Sont interdits tous les déchets pris en charge par des filières dédiées (prestataires agréés) ou entrant dans le cadre d'opérations de gestion collective des déchets

## Conditions d'accès

### Pour les particuliers :

- Être résident de l'une des 12 communes de la Communauté de Communes de Saulieu
- Être muni d'une vignette d'accès délivrée par les gardiens ou à la Communauté de Communes sur présentation d'un justificatif

L'apport de déchets des particuliers est gratuit.

### Pour les particuliers extérieurs (résidant hors Communauté de Communes) :

Possibilité d'acheter en Communauté de Communes une carte d'accès dans la limite de 3m<sup>3</sup>.

### Pour les professionnels :

La déchèterie est accessible et autorisée aux professionnels dont le siège social est installé sur le territoire de la Communauté de communes.

Les professionnels doivent obligatoirement se munir d'une **carte** disponible gratuitement à la Communauté de communes de Saulieu et être présentée au gardien à chaque passage hebdomadaire.

Les dépôts sont limités à **3 m<sup>3</sup> par semaine**. Le premier m<sup>3</sup> est gratuit et les deux autres sont facturés 11 euros le m<sup>3</sup>.

L'accès en déchèterie est également autorisé aux entreprises extérieures ayant un chantier sur place.

Des justificatifs seront demandés.

## La ressourcerie

### Un nouvel espace dédié au réemploi sur la déchèterie de Saulieu

La recyclerie est un lieu dédié à la seconde vie des objets.

Vous pouvez ainsi donner des objets propres et en bon état, qu'il serait dommage de jeter. Il pourra s'agir (liste non exhaustive) : de meubles, de luminaires, d'appareils électroménagers, de matériaux ou éléments de construction, d'outils de jardinage ou de bricolage, de vélos, de jeux et de jouets, de matériel de puériculture, de livres, de vaisselle...

Ces objets dont vous n'avez plus l'utilité et dont vous souhaitez vous séparer peuvent encore servir et faire le bonheur d'un autre usager.

N'hésitez plus, adressez vous à l'agent d'accueil de la déchèterie qui saura vous informer .

Cet espace situé à l'entrée de la déchèterie de Saulieu est accessible au public chaque premier samedi du mois aux usagers domiciliés sur le territoire, qui pourront s'ils le souhaitent repartir avec 3 objets maximum.

## LA RESSOURCERIE,

La seconde vie de vos objets commence ici !



## Jours et horaires des déchèteries

### SAULIEU :

*Horaires d'hiver (du 1er octobre au 31 mars) :*

**Lundi de 13h30h à 17h**

**Mardi de 13h30 h à 17h**

**Mercredi de 9h à 12h**

**Jeudi de 9h à 12h**

**Vendredi de 13h30 h à 17h**

**Samedi de 9h à 12h et de 13h30 h à 17h**

*Horaires d'été (du 1er avril au 30 septembre) :*

**Lundi de 13h30h à 18h**

**Mardi de 13h30h à 18h**

**Mercredi de 9h à 12h**

**Jeudi de 9h à 12h**

**Vendredi de 13h30h à 18h**

**Samedi de 9h à 12h et de 13h30 h à 18h**

### La Roche En Brenil :

*Horaires d'hiver (du 1er octobre au 31 mars) :*

**Mardi de 9h à 12h**

**Jeudi de 13h30h à 17h**

**Samedi de 9h à 12h et de 13h30h à 17h**

*Horaires d'été (du 1er avril au 30 septembre) :*

**Mardi de 9h à 12h**

**Jeudi de 13h30h à 18h**

**Samedi de 9h à 12h et de 13h30h à 18h**

Communauté de Communes de Saulieu

15 place Charles De Gaulle

21210 SAULIEU

03 80 64 81 18

[www.saulieu-morvan.fr](http://www.saulieu-morvan.fr)



## Déchèteries

Saulieu

La Roche En Brenil

- MODE D'EMPLOI -

